

Du décrochage au raccrochage scolaire. Enjeux
pédagogiques pour une école
de la persévérance

Aziz JELLAB, IGEN

Comment définir le décrochage ?

Leclercq et Lambillotte proposent une définition intéressante : « Le décrochage est un processus progressif de désintérêt pour l'école, fruit d'une accumulation de facteurs internes et externes au système scolaire » (Leclercq, Lambillotte 1997).

La manière dont on identifie le problème détermine l'efficacité des réponses

• **La typologie de Janosz (2000**, reprise par Bernard, 2011, et par Gilles *et al.*, 2012) tirée d'une étude sur des échantillons longitudinaux à deux époques différentes (1974 et 1985), distingue :

- les élèves **silencieux ou discrets** (40 %, pas de troubles du comportement, conformes à la demande scolaire, résultats faibles, CSP défavorisées);
- **les inadaptés** (40 %, problèmes sur le plan des apprentissages et du comportement, profil psychosocial plutôt négatif, problèmes familiaux, délinquance, comportement déviants) ;
- les **désengagés** (10 %, peu de problème de comportement, peu d'aspiration scolaire performance dans la moyenne mais scolarité non valorisée);
- les **sous-performants** (10 %, forts problèmes de comportement, faible performance scolaire, situation d'échec).

- **Sur le plan pédagogique, on doit réinterroger la relation enseignement/apprentissage**

Le décrochage ne peut être seulement pensé à travers des causes extra-scolaires. On relève souvent que les enseignants et les personnels d'éducation ont tendance à « externaliser » les causes conduisant aux difficultés ou à la démobilisation scolaires (Dubet & al. 1997) – par exemple en invoquant les problèmes familiaux, le chômage, les difficultés existentielles –, de sorte que les questions proprement pédagogiques sont minorées ou ignorées. Les enquêtes les plus attachées à penser l'expérience réelle des élèves ont pu montrer qu'il existe un effet-maître (Bressoux, 1994) et un effet-établissement (Cousin, 1998) dans l'appropriation des savoirs et par conséquent, dans la mobilisation ou non des élèves.

- **Le décrochage cognitif : un problème qui doit interpeller tout enseignant**

Cet aspect est souvent sous-estimé mais il renvoie fortement au repérage et à la prévention. Ainsi, dès le premier degré, des élèves peuvent être présents en cours, assidus, sans pour autant être entrés dans les apprentissages ni dans l'accrochage scolaire. Présents-absents, ils peuvent se faire reconnaître dans l'école mais oublier dans la classe, s'extrayant discrètement des apprentissages et s'éloignant progressivement des acquis.

Présents-absents, les élèves peuvent se faire reconnaître dans l'école mais sont oubliés dans la classe, s'extrayant discrètement des apprentissages et s'éloignant progressivement des acquis. Des notions leur ont échappé ce qui contribue à leur faire perdre le fil d'une construction progressive des savoirs. Non repérés dès le premier degré, non diagnostiqués sur des questions de santé ou sur des besoins particuliers (précocité, dyslexie, dyscalculie, dyspraxie...), ces élèves constituent progressivement le vivier des décrocheurs et se révéleront comme tels au moment du passage d'un degré à l'autre.

Ce constat des IG (rapport de 2013) met aussi en évidence la diversité des causes réelles ou posées comme telles du décrochage.

Le décrochage cognitif, c'est aussi le résultat d'une absence d'aide de la part de l'institution scolaire

- «... je ne savais pas comment faire », « je n'ai trouvé personne pour m'aider à faire le devoir » ou « alors que je travaillais chez moi le soir, était écrit sur mon bulletin "doit travailler davantage" ». Ces propos d'élèves de classe de seconde, ayant décroché, témoignent de cette réalité. Ils soulignent comment le décrochage n'est pas toujours le résultat d'une démobilisation volontaire !
- Les dysfonctionnements cognitifs doivent également être repérés, diagnostiqués et pris en charge en alliant les prises en charge extérieures (orthophonie) et l'accompagnement interne, en évitant le plus possible les aides « extractives ».

On ne peut prévenir le décrochage que si l'on pense le rapport au(x) savoir(s) chez les élèves

- Comme cela a été dit dans bien des travaux de recherches et d'autres rapports d'inspection générale, une des causes majeures d'échec scolaire et de décrochage est, pour un élève, de ne pas comprendre à quoi tendent les apprentissages qu'on lui demande de faire.
- Différents contextes ont été étudiés : premier degré, collège, lycée, université

On remarque aussi que les points de rupture sont ceux des moments de transition:

- Le passage de l'école primaire au collège ou du collège au lycée favorise les difficultés d'adaptation : la multiplication des enseignants dès la classe de sixième met l'élève, de fait, en face de pratiques pédagogiques et d'exigences disciplinaires diverses aussi bien dans les modalités de travail et d'évaluation qu'au cours des démarches d'apprentissage auxquelles l'élève n'avait pas été confronté auparavant. C'est souvent la différence d'exigence dans les attentes des enseignants et le passage d'un travail guidé à un travail autonome qui assoient une difficulté qui, si elle n'est pas identifiée et traitée, ouvre la voie de l'abandon et du décrochage.
- L'approche du décrochage suppose un regard diachronique (notion de parcours) et un point de vue synchronique (notion de cohérence en formation)

- Les points de rupture concernent aussi le retour des décrocheurs dans leur établissement d'origine ou dans un autre établissement. « Dans les deux cas, l'élève n'est pas ou n'est plus attendu et son accueil n'est pas préparé » (rapport des IG).
- L'idée d'une école inclusive, d'une école de la « seconde chance » reste à mettre réellement en œuvre.

- **Repenser les dispositifs et les actions en procédant par leur évaluation systématique**

Exemple : Le bilan des dispositifs-relais

La vraie difficulté et la principale faiblesse du fonctionnement actuel restent le retour dans l'établissement d'origine ou dans un autre établissement. Dans les deux cas, l'élève n'est pas ou n'est plus attendu et son accueil n'est pas préparé.

La lutte contre le décrochage reste encore soumise à une division morale du travail (Hughes, 1997). L'enquête de S. Bonnery et E. Martin (2002) met au jour des dysfonctionnements que l'on repère encore dans les établissements scolaires.

- Mais le vrai problème concerne les usages détournés des dispositifs et le renforcement des difficultés des élèves

S'appuyant sur des procédures souvent lourdes, les dispositifs-relais acceptent plus volontiers des élèves perturbateurs que des élèves engagés dans un processus de décrochage, même si la perturbation peut être annonciatrice d'un risque de décrochage. Près d'un tiers des élèves admis dans ces dispositifs (31 %) fait l'objet d'une mesure éducative. Les dispositifs relais accueillent de très nombreux élèves qui présentent des problèmes psychologiques et des troubles du comportement lourds au détriment d'élèves en difficulté dans leurs rapports aux apprentissages.

- Le risque de « s'installer » dans le dispositif devient patent, avec de lourdes conséquences (rupture de rythme, stigmatisation...). Se pose aussi la question de la professionnalisation des intervenants (formateurs, intervenants de la PJJ, acteurs du milieu associatif...). La « bonne volonté » ne suffit pas !
- Certaines actions censées remotiver les élèves potentiellement décrocheurs s'avèrent plus néfastes que bénéfiques (Jellab, 1999 ; 2014).

Continuité des apprentissages, évaluation, école inclusive et climat scolaire

- * Il faut travailler sur les contenus d'apprentissage pour assurer la continuité école-collège et collège-lycée
- * Il faut réduire les décisions d'exclusion pour réduire le décrochage
- * Il faut fonder un véritable partenariat avec les associations complémentaires de l'école : l'ouverture de l'école ne signifie pas la perte de ses objectifs et de ses missions
- * Repenser l'évaluation des élèves : la violence de la note

- Le **climat scolaire** est la variable ayant le plus d'influence sur les décrocheurs puisqu'elle joue à hauteur de 10 % dans le risque de décrochage. Pour Debarbieux, le climat scolaire est essentiellement lié à la relation entre élèves et enseignants.
- La notion de **bienveillance** est importante : des enseignants faisant preuve de bienveillance dans leur quotidien peuvent réduire « *par trois le risque de passer à un niveau supérieur de décrochage chez les élèves identifiés comme à risque* » (Blaya 2010).
- La relation de savoir pèse sur le rapport au savoir

Pour les corps d'inspection, le décrochage constitue d'abord enjeu pédagogique

- Se centrer ainsi sur l'action des professionnels de l'école, et en particulier sur la pratique pédagogique, est justifié par le fait que les conduites de décrochage scolaire interpellent directement le fonctionnement de la classe et de l'établissement. En effet, les résultats des recherches nord-américaines ont établi le rôle de l'école dans le décrochage. Il y a par exemple un effet-classe, effet composition socio-démographique de l'EPL, un effet-maître...

- Les élèves en risque de rupture scolaire à l'adolescence arrivent le plus souvent au collège avec des acquisitions très faibles (Bautier, 2003). Des difficultés dans les apprentissages à l'école élémentaire n'ont pas été surmontées et, quelquefois, pas même traitées par les enseignants. Il est vrai que « *très tôt les enfants en difficulté face aux apprentissages mettent en place des mécanismes de protection qui entravent leur évolution tout en masquant leurs failles à leurs propres yeux* » (Flagey, 2002, p. 59).

- Les travaux de Marie-Anne Hugon éclairent sur les conditions de réussite de la lutte contre le décrochage :
- la nécessité de faire preuve d'une grande souplesse dans la gestion du temps et de l'espace pour faciliter des « remédiations » ajustées à la personne, articulées avec des moments d'activité en collectif ;
- proposer aux jeunes un enseignement culturellement ambitieux et porteur de sens. Des expériences en classes relais ont donné à cet égard des résultats très probants ;
- travailler systématiquement sur la loi et sur la place de chacun. Les techniques et les concepts de la pédagogie active se révèlent très efficaces auprès de jeunes qui sont dans une grande insécurité intellectuelle et affective.

Les préconisations des inspections générales (rapport 2013)

- 1. Fiabiliser les données relatives à l'absentéisme dans le premier degré, l'enseignement sous contrat et les DOM.
- 2. Fixer la règle du décompte des ½ journées d'absence et du suivi des absences dans le premier degré.
- 3. Intégrer le suivi des absences dans les dialogues de gestion locaux.
- 4. Élaborer un plan régional de réduction des sorties précoces.
- 5. Revoir le fonctionnement pédagogique, organisationnel et GRH des dispositifs-relais

- 6. Évaluer les dispositifs LATI (Lieu d'accueil temporaire individualisé) et ESPI (Etablissement scolaire public innovant) en vue de leur généralisation.
- 7. Définir les missions de la MLDS, ses moyens et sa pérennisation.
- 8. Mettre en place un suivi longitudinal des élèves pris en charge dans les dispositifs.
- 9. Adopter systématiquement une prise en charge globale du décrocheur afin de répondre aux facteurs de son décrochage dans le cadre des contrats d'objectifs et des projets d'établissement.
- 10. Généraliser le tutorat dans le second cycle et former les personnels tuteurs.
- 11. Promouvoir au niveau de l'EPLÉ ou de la circonscription les démarches d'alliances éducatives pour faire travailler ensemble les différents professionnels de l'éducation nationale, des collectivités locales et des associations dans le cadre du projet éducatif territorial.

- 12. Former les personnels : de direction, d'inspection, DGESCO, enseignants et d'éducation au repérage du décrochage.
- 13. Accompagner les personnels de direction dans la mise en place dans les EPLE de protocoles de prise en charge conjointe des élèves en rupture (quelle que soit le type de rupture).
- 14. Mettre en place un plan national d'amélioration de la prise en charge des élèves allophones, sortant de SEGPA et des ULIS.
- 15. Mobiliser les corps d'inspection pour guider l'évolution des pratiques pédagogiques et la mise en œuvre du parcours individuel d'information.
- 16. Poursuivre la réflexion relative à l'évaluation des élèves et évaluer les expérimentations des « classes sans note ».
- 17. Généraliser et accompagner les outils proposés par l'ONISEP.

Une préoccupation ministérielle réaffirmée de manière récurrente

- 23/09/2015: Réunion des correspondants académiques décrochage, des directeurs académiques de la pédagogie ou des doyens des IA-IPR et IEN-ET-EG.
- Les attentes de la DGESCO : le réseau des correspondants décrochage participe de la politique d'écoute, de co-construction et de coordination des responsabilités locales en lien avec la politique nationale. Les questions d'animation et de formation des réseaux professionnels (FOQALE, MLDS...).
- Un enjeu actuel : **repérer les formateurs les plus efficaces.**

- Le gouvernement annonce lors de la conférence sociale pour l'emploi du 19 octobre 2015 "une intensification" des actions de retour en formation et prépare pour 2016 des dispositions permettant que les jeunes qui interrompent leur cursus en cours de route puissent conserver le bénéfice des compétences déjà acquises. Il prévoit aussi que les Greta "développent leur offre de formation".
- Les jeunes sortis sans qualification bénéficieront d'un abondement de droit de leur CPA (compte personnel d'activité) à hauteur du nombre d'heures nécessaires à l'acquisition d'un premier niveau de qualification (diplôme ou titre tel que le CAP, le bac pro ou de niveau équivalent). Les modalités de cet abondement seront précisées dans le cadre du "dialogue quadripartite relatif à la mise en place du CPA", précise le gouvernement (partenaires sociaux, régions, État). Cette disposition permettra aux décrocheurs de bénéficier gratuitement d'une action de formation continue.

Les actions de l'année 2015-2016

- L'année 2015-2016 est marquée par la poursuite du plan d'action "Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire" pour répondre à l'objectif présidentiel de diviser par 2 le nombre de décrocheurs. **L'accent est mis sur la persévérance scolaire et la prévention du décrochage, mais aussi sur la mobilisation partenariale, notamment avec les collectivités territoriales, au service des jeunes déjà sortis du système éducatif.**
- **Développer la coopération des équipes éducatives au sein des établissements et avec les partenaires extérieurs.** Ces alliances **éducatives** qui visent à coordonner les interventions des différents professionnels autour du jeune en risque ou en situation de décrochage seront expérimentées dans plusieurs académies à la rentrée.
- **Renforcer le dialogue entre les parents et l'École**
- Le dispositif "Ouvrir l'École aux parents pour réussir l'intégration", qui a pour but de permettre l'acquisition de la maîtrise du français et une meilleure compréhension du fonctionnement de l'École pour des familles allophones, sera étendu pour accroître sa capacité de plus de 25 %.

- **Valoriser dans chaque académie la mobilisation de tous contre le décrochage scolaire : la semaine de la persévérance scolaire** (entre novembre 2015 et mars 2016) vise à valoriser le travail réalisé tout au long de l'année dans les établissements scolaires en matière de lutte contre le décrochage.
- **Soutenir la formation à la prévention du décrochage scolaire : un vaste plan de formation** sera lancé afin de mobiliser, autour de l'objectif de la prévention, l'ensemble des personnels intervenant dans la lutte contre le décrochage scolaire. Les corps d'inspection, les chefs d'établissement, les responsables des réseaux et les référents "décrochage scolaire" en établissement, en contact avec les jeunes en situation de décrochage, bénéficieront de cette formation. Elle sera ensuite déployée vers les enseignants, premiers personnels au contact des élèves et premiers acteurs de la prévention du décrochage scolaire.

- **Un accompagnement personnalisé et un parcours aménagé expérimentés**
- **Des "parcours aménagés de formation initiale"** seront proposés, à titre expérimental, dans plusieurs académies, à des jeunes de plus de 15 ans en risque de décrochage et scolarisés dans un établissement du second degré.
- Ce dispositif encadre la possibilité donnée à un jeune d'avoir un temps de respiration, de prendre du recul en sortant temporairement de l'établissement et de profiter d'un parcours aménagé constitué de temps scolaire et d'activités telles qu'un stage en entreprise ou un parcours de type service civique. Le jeune conserve le statut scolaire durant toute la durée du parcours, qui peut aller de quelques semaines à une année maximum.

- Le PAFI s'inscrit dans le souci de l'institution en vue d'apporter une réponse réellement individualisée au décrochage. Il fait écho au LATI (lieu d'accueil temporaire individualisé).
- Une exigence majeure: l'implication des parents dans le cadre d'une co-éducation

Conclusion générale

- ***Le décrochage scolaire, entre injustice sociale et interrogations éthiques***
- ***Le décrochage et l'orientation non choisie ou mal choisie : une relation à repenser***
- ***Réinterroger la relation enseignement/apprentissage***

- Pour raccrocher les élèves et les jeunes, les chercheurs comme les professionnels de terrain doivent d'abord penser les outils avec lesquels ils pensent (Bourdieu, 1982).
- Un système scolaire est juste quand il se préoccupe du sort des élèves plus faibles.
- Repenser la nature du partenariat et sortir d'une division morale du travail
- Penser la prévention : de l'importance de l'identification des signes annonciateurs

- Deux entrées pratiques : la co-éducation et l'accompagnement
- **La nécessité d'évaluer les actions**
- L'évaluation de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement à la scolarité et plus largement de réussite éducative est d'autant plus nécessaire que ces actions sont à présent intégrées à une politique sociale généralisée à l'ensemble du pays. En tout état de cause, l'évaluation doit être perçue comme un instrument de régulation politique ; pour cela, il est nécessaire qu'elle soit prévue dès la programmation des actions et que les acteurs puissent intervenir dans le processus évaluatif (Genelot, Suchaut, 2001). L'évaluation externe demeure un outil pertinent à condition d'adapter sa méthodologie au contexte particulier que constitue cet objet d'étude.
- **Penser à généraliser les « bonnes pratiques » sachant que leur appropriation suppose un apprentissage collectif (François CROS).**

- Pour réussir l'école du socle, il faut penser doublement la réussite de tous et la prévention du décrochage comme modalité ordinaire de conduire une politique éducative :
- **Aucune réforme de l'enseignement ne devrait être engagée désormais sans qu'elle ne contienne des modalités de prévention du décrochage.** L'objectif de réduire à 9,5 % les sortants sans qualification d'ici 2020 peut être atteint, comme peut être atteint celui de diminuer de moitié dans les cinq prochaines années le flux des décrocheurs. Cette politique volontariste doit engager toute la Nation et ne concerne pas seulement l'école et ses partenaires naturels. Elle doit être expliquée à nos équipes pour qu'elles en comprennent les enjeux qui correspondent si bien à leurs valeurs.

Merci pour votre
attention

Aziz JELLAB

IGEN